



Communiqué du 30/01/2018

## Rapport Mathiot et réforme du baccalauréat

La FNEC FP-FO  
et le SNFOLC  
ont été reçus le  
30 janvier 2018  
par le ministre  
de l'Éducation  
nationale

# «*Si vous écoutez les personnels, vous ne mettez pas en œuvre cette réforme*» a dit la FNEC FP-FO au ministre

Le ministre de l'Éducation nationale consulte les organisations syndicales sur le rapport Mathiot avant sa communication officielle le 14 février au Conseil des ministres.

Il a confirmé qu'en application des décisions du Président de la République, deux éléments de la réforme du baccalauréat sont intangibles : les quatre épreuves terminales et l'instauration du contrôle continu.

La FNEC FP-FO a réagi au rapport Mathiot et exprimé ses revendications :

- ✓ le rapport Mathiot s'appuie fondamentalement sur Parcoursup et ainsi casse le baccalauréat en tant que premier grade universitaire
- ✓ le rapport Mathiot propose une quasi complète autonomie des établissements où conseil d'administration et conseil pédagogique seraient maîtres d'oeuvre.
- ✓ le rapport Mathiot, c'est 40% de contrôle continu transformant le baccalauréat en diplôme maison
- ✓ le rapport Mathiot c'est la concurrence entre les disciplines et les établissements, l'épée de Damoclès permanente sur les heures disciplinaires et les postes
- ✓ le rapport Mathiot, c'est la semestrialisation du lycée avec tous les dangers qui en découlent sur la scolarité des élèves et le statut des personnels.

La FNEC FP-FO a entendu le ministre qui prétend instaurer un «contrôle continu objectif». Comprenne qui pourra ! Le contrôle continu reste du contrôle continu : évaluation locale des élèves par leurs propres enseignants, pressions diverses. Il impose nécessairement une part de subjectivité.

Pour des examens « objectivés », il n'y a pas trente-six solutions : rétablissement et maintien des épreuves anonymes, ponctuelles, terminales et nationales dans toutes les disciplines.

La FNEC FP-FO a demandé au ministre de modifier son calendrier : la présentation d'un tel projet de réforme lors du Conseil des ministres du 14 février doit être différée : le ministre doit écouter les personnels.

Les personnels ne peuvent être mis devant le fait accompli face à une réforme d'une telle ampleur.

*« Si vous écoutez les personnels – a dit la FNEC FP-FO au ministre- vous ne mettez pas en œuvre cette réforme.*

Le ministre n'a pas de soutien, il applique l'injonction présidentielle.

C'est la mobilisation unie des personnels avec leurs organisations syndicales qui peut mettre en échec un tel basculement de l'école de la République.

La FNEC FP-FO, avec la FSU, la FERC-CGT, Solidaires et les organisations de jeunesse, UNEF, Solidaires étudiants, SGL, UNL, UNL-SD appellent «à se mettre en grève, à participer massivement à la journée nationale de mobilisation du 1er février, à amplifier les assemblées générales.»

L'interfédérale nationale se réunira le soir du 1<sup>er</sup> février.